



Comités consultatifs communautaires Formulaire de candidature

Pour manifester votre intérêt à faire partie d'un comité consultatif communautaire, veuillez soumettre votre demande dûment remplie et votre curriculum vitae au directeur des services correctionnels par l'une des méthodes suivantes :

- a) a) En personne : à la réception de l'un des établissements correctionnels de Yellowknife, de Hay River ou de Fort Smith
- b) b) Par courriel : corrections@gov.nt.ca
- c) c) Par télécopieur : 867-873-0299
- d) d) Par la poste : Services correctionnels, Palais de justice, 5e étage, 4903, 49e Rue, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9

Prénom:	Nom:
Adresse postale actuelle:	
Téléphone:	Courriel:
Veuillez indiquer pour quel comité consultatif communautaire vous souhaitez poser votre candidature :	
<input type="checkbox"/> Yellowknife	<input type="checkbox"/> Fort Smith
<input type="checkbox"/> Hay River	

Résumé: Veuillez joindre un bref curriculum vitae à l'appui de votre candidature à un conseil consultatif communautaire.

Auto-identification : Le ministère de la Justice s'est engagé à ce que la composition des conseils consultatifs communautaires soit représentative des personnes que nous servons aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Comme le prévoit la *Loi sur les services correctionnels*, chaque conseil consultatif communautaire sera composé d'un maximum de cinq membres, dont au moins deux doivent être des Autochtones des TNO. Vos réponses à ces questions permettront de s'assurer que la composition de chaque conseil consultatif communautaire est représentative de la population des TNO et répond aux exigences de la *Loi sur les services correctionnels*. Veuillez noter que vous devez être âgé de 18 ans ou plus pour poser votre candidature.

Âge:	<input type="checkbox"/> 18 à 34	<input type="checkbox"/> 35 à 49	Genre: _____ (remplir l'espace vide)
	<input type="checkbox"/> 50 à 65	<input type="checkbox"/> 65 et plus	

Vous identifiez-vous comme une personne autochtone des TNO? Oui Non
*Selon la *Loi sur services correctionnels*, « peuples autochtones » s'entend au sens du paragraphe 35(2) de la Loi constitutionnelle de 1982.

Vos renseignements personnels sont recueillis par le ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en vertu de l'alinéa 40(c)i) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* afin d'évaluer l'aptitude des candidats à être nommés à un conseil consultatif communautaire. Les renseignements ne seront utilisés, conservés et divulgués que conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Si vous avez des questions sur l'utilisation, la collecte et la divulgation de vos renseignements personnels, communiquez avec le directeur des services correctionnels par téléphone au 867-767-9263 ou par courriel à corrections@gov.nt.ca.

En signant ci-dessous, je consens à la collecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels aux fins susmentionnées et je comprends que les personnes données en référence peuvent être contactées à cette fin. Je certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et complètes.

Signature du demandeur* :

Date:

** Si vous soumettez votre candidature par voie électronique, tapez votre nom complet sur la ligne ci-dessus. Ceci sera accepté en lieu et place d'une signature.*